Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_141-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
CC_2021_141

OBJET :

COMMISSION 4

FINANCES

Ouverture d'une autorisation d'engagement pluriannuelle - modification de l'échéancier des crédits de paiement d'une AP

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 41

Suppléants présents : 2

Procurations : 6

Nombre de votants : 49

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-et-un, le 5 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 29 juin 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS,

Hélène FOUACHE, Françoise RESZEL-MATHIS

Ont donné pouvoir :

Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Carine JOURDAIN, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSSE

Absents excusés :

Michel DUPONT, remplacé par sa suppléante Hélène FOUACHE
François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS
Odile RIGA, Vinciane FABER, Yves LEFEBVRE, Jean-Luc LEFEBVRE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_141-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 juillet 2021

Délibération CC_2021_141

COMMISSION 4

FINANCES

Ouverture d'une autorisation d'engagement pluriannuelle - modification de l'échéancier des crédits de paiement d'une AP

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2311-3,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par la délibération CC_2020_134 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2020,

Vu la délibération du conseil communautaire CC_2021_080 du 6 avril 2021 relative au vote d'autorisations de programme pour 2021,

Considérant d'une part l'intérêt de gérer sous forme d'autorisation d'engagement pluriannuelle et de crédits de paiement le fonds de concours relatif à l'entretien des fossés de plaine et des fossés communaux,

Considérant d'autre part qu'au vu de l'évolution de l'opération « requalification de l'éclairage public », il y a lieu de modifier l'échéancier des crédits de paiement,

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, sur 49 VOTANTS)

- ***D'ouvrir une autorisation d'engagement pluriannuelle relative à l'entretien des fossés***

Code AEP	Libellé	Fiche action	Montant AEP TTC	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement							
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
AE 2021 01 242010 01	Entretien des fossés	242010	800 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €

- ***De réviser l'échéancier des crédits de paiement relatif à l'autorisation de programme « requalification de l'éclairage public », de la manière suivante :***

Code AP	Libellé	Opération équipement (chapitre)	Montant AP HT	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				
				2021	2022	2023	2024	2025
AP 2021 02 423003 01	Requalification de l'éclairage public	423003	5 800 000 €	1 443 300 €	3 400 000 €	956 700 €	0 €	0 €

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES * PÉVÈL...